

amour, cette pure et tendre fleur de l'âme, était éclos dans le cœur de Victor.

Lorsqu'il était encore un petit garçon et qu'il allait à l'école communale, il avait joué souvent avec les enfants d'un maraîcher dans un grand jardin ou de beaux rosiers et d'humbles violettes répandaient leurs parfums autour des couches de choux et de céleris. De cette époque de sa vie il ne lui était resté que le souvenir d'une petite fille aux joues fleuries et aux grands yeux bruns, qui savait si bien courir, et qui dansait et sautait si gaiement! Ce qu'il avait encore moins oublié, c'est qu'elle aimait beaucoup à jouer avec lui, et qu'il avait aussi bien du plaisir à courir et à vagabonder dans le grand potager tout verdoyant avec la petite Christine Verdonk!

Le temps cependant avait affaibli le souvenir de ces joies de son enfance, et lorsqu'un jour, il rencontra par hasard son ancienne compagne dans une maison du voisinage, où on l'avait invité à prendre le café, il eût d'abord beaucoup de peine à la reconnaître, car Christine Verdonk était devenue une jolie jeune fille, fraîche et charmante, encore gaie, mais modeste et réservée.

Il n'était donc pas étonnant que l'étincelle qui couvait dans son cœur depuis son enfance se rallumât tout à coup, et remplît son cerveau de doux rêves d'avenir.

Bientôt la reconnaissance réveilla la sympathie de part et d'autre, et comme ils ne s'en cachèrent pas longtemps à leurs parents, les deux mères se mêlèrent de l'affaire et ne tardèrent pas à tomber d'accord. Évidemment, se dirent-elles, Victor et Christine étaient nés l'un pour l'autre.

Il est bien vrai que les Verdonk ne possédaient pour tout bien que ce qu'ils gagnaient chaque jour, et qu'ils avaient assez de peine à élever leurs nombreux enfants; mais Christine, honnête, bonne et bien portante, promettait d'être une femme de ménage exemplaire; ce qui, à cette époque surtout, n'était pas une valeur à dédaigner.

Quant à Victor Leemans, il gagnait déjà deux mille francs, et il n'avait encore que vingt-sept ans. L'avenir lui réservait donc les moyens d'assurer un heureux sort à sa femme, et même aux enfants que Dieu lui enverrait.

Madame Leemans, par égoïsme maternel, résista bien un peu; mais il fut décidé en définitive que Victor et sa fiancée — habiteraient l'étage supérieur de la maison. De cette façon madame Leemans, au lieu d'être privée de la présence de son fils, aurait une fille de plus qu'elle aimerait tendrement.

(La suite au prochain numéro).

LE CANADIEN ILLUSTRÉ.

Paraît tous les jeudis. Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

A ceux qui voudront bien se charger de la vente de notre Journal, nous leur vendrons 16 cents la douzaine. Nous donnerons 10 par cent pour chaque abonnement que l'on nous fera parvenir.

Celui qui nous enverra les noms de cinq souscripteurs avec le montant de l'abonnement pour un an, recevra un sixième numéro gratis pendant six mois.

Les frais de port sont à la charge du propriétaire.

L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Nous ne ferons jamais exception à cette règle.

Toutes correspondances et envois d'argent doivent être adressés comme suit: LE CANADIEN ILLUSTRÉ, Boîte 1959 B. P., Montréal.

LE CANADIEN ILLUSTRÉ est en vente chez tous les marchands de journaux, 2 cents le numéro.



Biscuits Purgatifs Parisiens

Le meilleur Remède contre la

Constipation, Migraine, Maux de Tête,

Etc., Etc., Etc.

A vendre dans toutes les Pharmacies et chez les seuls propriétaires

PICAULT & CIE.,

75 RUE NOTRE-DAME, Coin de Bonsecours, Montréal.

IMPRIMERIE DU JOURNAL

Le Canadien Illustré

32, Rue Bonsecours, Montréal.

Le soussigné informe respectueusement ses amis et le public en général, qu'il est prêt à exécuter toutes sortes d'impressions dans les deux langues, telles que :

CARTES D'AFFAIRES,
 CARTES DE VISITES,
 CARTES DE RAFFLE ET BAL,
 EN-TÊTES DE LETTRES,
 EN-TÊTES DE COMPTES,
 CIRCULAIRES,
 MEMORANDUM,
 ETIQUETTES,
 LETTRES FUNÉRAIRES,
 PETITES AFFICHES,
 CATALOGUES,
 PAMPHLETS,
 OUVRAGES DE LOI,
 ETC., ETC., ETC.

Le tout exécuté avec soin et sous le plus court délai. Les prix défient toute compétition.

J. B. BYETTE, Imp.